



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

machines et appareils électriques

Question au Gouvernement n° 973

Texte de la question

## SITUATION DE LA SOCIÉTÉ STECO

M. le président. La parole est à M. Franck Marlin, pour le groupe de l'union pour un mouvement populaire.

M. Franck Marlin. J'associe à ma question Mme Marianne Dubois et M. Philippe Vigier. Monsieur le ministre du redressement productif, « Toute notre énergie à votre service » : ce slogan appartient à la société Steco, située dans le nord Loiret, aux frontières du sud Essonne et de l'Eure-et-Loir. Cette entreprise, créée en 1946, fermera malheureusement ses portes le 30 juin prochain, sur décision du tribunal de commerce d'Orléans, faute de repreneur. Pas moins de 120 salariés, ceux qui manifestent leur mécontentement en ce moment-même aux portes de l'Assemblée nationale, sont malheureusement voués à rejoindre les rangs des demandeurs d'emploi, chaque jour plus nombreux, hélas, dans notre pays, à cause de vous, monsieur le ministre.

M. Jean-Luc Laurent. Démago !

M. Franck Marlin. Nous aurions aimé que ce slogan soit le vôtre, monsieur le ministre. Steco, vous le savez, est le dernier fabricant français de batteries. Le spécialiste du made in France, c'est vous, c'est nous, mais une fois de plus, force est de reconnaître que vous faites peu de choses pour aider nos salariés. Pourtant, en 2010, cette société et ses salariés ont fait preuve d'initiative et d'anticipation en lançant sur le marché une nouvelle génération de batterie verte. Voilà un bel exemple de *made in France*, monsieur le ministre.

Il est peut-être moins facile et élégant de porter une batterie qu'un béret ou une marinière, mais c'est un outil industriel français qui aurait mérité que vous et votre gouvernement lui portiez plus d'intérêt et de considération. S'il est nécessaire, vous avez raison, de vanter les mérites de la France pour accueillir de nouvelles entreprises, il est tout aussi essentiel de prendre des mesures pour sauvegarder et assurer la pérennité des industries présentes sur notre territoire, à condition bien entendu d'y associer tous les acteurs économiques concernés et les partenaires politiques. Monsieur le ministre, vous qui prônez le *made in France*, quand allez-vous passer du stade des incantations à celui de l'action ? Qu'allez-vous faire pour ces salariés, ceux qui manifestent ? Quand allez-vous enfin mettre toute votre énergie au service des salariés et de la France ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre du redressement productif.

M. Arnaud Montebourg, *ministre du redressement productif*. Monsieur le député, voici un dossier que le ministère dont j'ai la charge connaît bien. Il est d'ailleurs directement suivi par le commissaire au redressement productif qui a engagé un certain nombre de démarches que vous n'ignorez pas. Les difficultés de cette entreprise qui fabrique des batteries sont anciennes. Le prix du plomb, qui représente 60 % du coût de fabrication d'une batterie, a doublé en quelques années alors que, parallèlement, le marché de l'automobile chutait. Les problèmes que rencontre cette entreprise sont par conséquent assez considérables. Cette

entreprise peut pourtant s'enorgueillir d'un véritable savoir-faire, même s'il faut encore consentir des efforts pour améliorer les investissements, reprendre le cycle de la recherche et du développement. Qu'avons-nous fait dans ce dossier, monsieur le député, puisque vous semblez vous plaindre que mes services ou que le commissaire au redressement productif n'auraient pas fait preuve de suffisamment d'énergie ?

Nous avons tout d'abord fait un moratoire sur les dettes fiscales et sociales de la société envers l'État, pour ne pas handicaper une éventuelle reprise. Nous avons par ailleurs octroyé une aide à la réindustrialisation d'un montant de un million. Cette somme importante permettrait à d'éventuels repreneurs de disposer d'avances remboursables sur lesquelles ils pourraient adosser un redémarrage et une recapitalisation. Malgré ces dispositions, le plan de continuation n'a pas pu être respecté et il n'a pas été trouvé de repreneur. Quinze personnes disposées à reprendre l'entreprise se sont présentées devant l'administrateur judiciaire. Elles ont finalement renoncé faute de moyens et de capitaux suffisants par rapport à un outil de travail qui pourtant, pour nous, représentait des éléments d'espérance. Il reste jusqu'au 10 juillet pour convaincre un repreneur. Vous-même, d'ailleurs, si vous pouvez y contribuer et convaincre des repreneurs, vous aurez participé comme nous tous au redressement productif. Il nous reste jusqu'au 10 juillet. Je ne désespère pas de défendre la dernière usine de batteries *made in France*. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

M. Jean-Luc Laurent. Excellente réponse !

### Données clés

**Auteur :** [M. Franck Marlin](#)

**Circonscription :** Essonne (2<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 973

**Rubrique :** Industrie

**Ministère interrogé :** Redressement productif

**Ministère attributaire :** Redressement productif

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [13 juin 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [13 juin 2013](#)